



Universités & Territoires

n°169

29/04/2024

Sommaire

■ Pages 4 à 9 : L'impact des grandes transitions sur la professionnalisation des étudiants ■ Page 10 : Zoom sur la Fresque de la santé mentale®, créée et déployée par Nightline ■ Pages 11 à 13 : Patrimoine immobilier des universités : la dévolution permanente ■ Pages 14/15 : A Strasbourg les 15 et 16 mai : «Bloc local» et engagements étudiants ■ Pages 16/17 : Afev : ce que les étudiants engagés peuvent apporter aux territoires ■ Pages 18/19 : Recherche-action pour une maintenance du quotidien dans les résidences universitaires ■ Pages 20/21 : TWENTY CAMPUS, des résidences dans toute la France ■ Page 22/23 : La SMERRA aux côtés des établissements pour accompagner leurs étudiants dans leurs projets internationaux ■ Page 24 : Concours - Le Prix EKILIBRE 2024 ■ Pages 25 - 27 : Les sciences sociales, au service d'une prise de décision éclairée d'un point de vue social et culturel



éditorial

Top départ pour la **crise du logement étudiant**



Par Nicolas Delesque
Directeur de la rédaction

En avril, ne te découvre pas d'un fil. En mai, fais ce qu'il te plaît ... mais surtout, quand tu es étudiant, mets-toi sérieusement en chasse de ton futur logement pour la rentrée prochaine !!

temps du choix, de la candidature dans les villes recherchées.

Or, dans toutes les villes universitaires, les campagnes ont démarré sous l'impulsion des agences immobilières ; des numéros spéciaux de la presse régionale sont sortis courant avril ; les exploitants de résidence ont lancé leurs campagnes, à grands renforts d'opérations de parrainage et de publicités sur internet ou dans les campus... Les résultats de Parcoursup sont attendus pour le mois de mai avec, pour ceux qui prévoient de changer d'académie, les premières réponses d'acceptation...

La campagne de demande de logement au Crous est ouverte depuis début mars, et bientôt viendra le

Comme tous les ans, le décor est planté, les acteurs se mettent en place ... et nos néo-diplômés, niveau bac ou études supérieures, vont



Universités & Territoires

→ s'abonner

encore revivre, non pas un moment joyeux de projection dans de nouvelles études ou de nouvelles découvertes, de nouveaux horizons physiques ou intellectuels... mais une période de stress et d'angoisse liée à la question : vais-je trouver un toit à me mettre sur la tête ? Vais-je trouver une solution acceptable financièrement pour moi et ma famille ? Ou vais-je devoir renoncer aux études envisagées faute de logement - comme 17% des 18-24 ans à en croire un sondage de mai 2023 ?

En décembre 2023, le gouvernement avait pourtant annoncé, lors d'un point presse organisé au sein d'une résidence de l'un de nos partenaires - l'ARPEJ -, un plan de 35 000 logements d'ici 2027, avec des fonciers d'état réservés pour construire, un accord national avec tous les acteurs, bailleurs, promoteurs, USH,

Banques des territoires qui devait être signé avant la fin de l'année, et surtout la nomination d'un Délégué interministériel chargé de lever les freins... Rien de tout cela n'a été mis en œuvre et, depuis la nomination du nouveau gouvernement (qui comprend quelques ministres ayant prolongé leur exercice), plus aucune nouvelle ni annonce à ce sujet.

Pourtant au cœur de cette crise du logement, la résidence étudiante constitue un secteur porteur pour un public doublement aidé, par les aides au logement comme par leur famille. Il s'agit également d'équipements susceptibles de dynamiser un quartier ou une ville, comme le déclarent souvent les élus locaux. Il semblerait cependant que l'accompagnement de notre jeunesse dans sa réussite soit passé à la trappe face à une actualité plus "chaude".

Ainsi, le bras de fer est le suivant : vision à court terme contre investissement sur l'avenir !

Nous voilà donc probablement contraints à relire, en juillet et en septembre prochains, les mêmes reportages et mêmes articles, décrivant des situations extrêmes qui ne sont d'ailleurs que l'écume d'un mal plus profond, et qui touche maintenant tous les territoires... ■

Le soin aux étudiants : mention « peut mieux faire »

Mises en lumière par la crise sanitaire, les conditions de vie étudiante attirent l'attention des décideurs publics. Leur isolement pendant les périodes de confinement et ses conséquences avaient largement été relayés par les médias. Aujourd'hui, ce sont les difficultés à se loger, l'inflation et le stress lié aux études ou à leur insertion professionnelle qui s'ajoutent à leurs préoccupations.

Les étudiants représentent 1 habitant de la Métropole sur 10. 3 sur 10 sont en situation de pauvreté. 1 sur 3 s'estime en mauvais état de santé mentale. Entre augmentation du coût de la vie et fragilisation de leur état de santé, à quelles difficultés les étudiants nantais sont-ils confrontés en 2023 ? Et quel rôle des acteurs publics locaux pour répondre à leur besoin ?

thèse qui propose de faire le point sur ces questions à partir des résultats de l'enquête menée en 2023, sur les conditions de vie étudiante, avec le soutien de la ville de Nantes, Nantes Métropole et Nantes Université. ■

L'Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise (Auran) a publié une syn-

<https://www.auran.org/le-soin-aux-etudiants-mention-peut-mieux-faire>



Une fois par mois, pendant 1h30, nous vous proposons de suivre les échanges avec des spécialistes, acteurs, responsables sur des thèmes que vous nous avez suggérés. Vous retrouverez les compte-rendu de chaque atelier dans une lettre spéciale de Universités & Territoires.

Jeudi 8 février 2024 : Quel rôle pour les exploitants dans l'accompagnement des étudiants ?

Comme l'an dernier, nous allons mettre en valeur des initiatives d'exploitants qui s'engagent au-delà de leur rôle de gestion locative et de gestion de proximité. Depuis la crise Covid, la présence de professionnels et de personnes référentes auprès des locataires est devenue une nécessité pour veiller à la bonne santé des étudiants et lutter contre l'isolement de certains d'entre eux. D'autres exploitants privilégient l'aide à l'engagement et à la participation, pour créer une ambiance rassurante et faciliter l'apprentissage du «savoir habiter» chez ces jeunes locataires.

Jeudi 14 mars 2024 : La colocation, à la mode depuis 20 ans, et pourtant ...

La colocation existe. Elle s'est répandue de façon anarchique au sein de logements destinés aux familles, et est même privilégiée pour certains publics souhaitant tester une vie collective entre amis ou entre collègues. Et pourtant, cette forme d'habitat pose un certain nombre de questions aux exploitants de résidences étudiantes, dans sa mise en œuvre et la gestion de la vie commune. Mais dans la mesure où il représente peut-être une modalité de production de places importante, le gouvernement a ouvert la porte à l'affectation de grands logements sociaux à ce public.

Jeudi 4 avril 2024 : Les résidences étudiantes et l'essor des mobilités douces

En quelques années, les résidences étudiantes ont su accompagner la demande des étudiants pour privilégier la pratique du vélo. Mais l'explosion actuelle des différents modes, des différentes machines et l'avènement de l'électrique rendent presque obsolètes les garages à vélos actuels. De plus, si la pratique de ce mode de déplacement reste plutôt bien ancrée au sein du milieu étudiant, elle reste hétérogène selon les territoires, et un travail de sensibilisation, voire un accompagnement de la part des exploitants, reste(nt) d'actualité afin de poursuivre cet effort pour la planète.

Jeudi 16 mai 2024 : Quels espaces en supplément des logements ?

Toutes les résidences étudiantes disposent d'espaces pour leurs locataires : foyers, salles de travail, salles d'animation ou collectives... Chaque gestionnaire nomme ces espaces comme il le souhaite et lui affecte des usages ... plus ou moins respectés par les usagers. A partir d'une expérience innovante d'observation et de programmation avec des usagers, et des résultats du baromètre de l'AIREs, nous analyserons les pratiques actuelles, les expériences réussies ou non, pour tenter d'envisager des critères à respecter pour des espaces utiles à la vie des locataires.

Jeudi 13 juin 2024 (provisoire) : Quelle offre pour les villes universitaires d'équilibre ?

Nous allons poursuivre notre visite de ces nouvelles villes universitaires qui font de plus en plus le pari de l'attractivité de leur enseignement supérieur. Initié dans les années 1990 - pour faciliter la démocratisation de l'accès à l'université -, le développement de l'Enseignement supérieur privé et de cycles masters attirent sur ces territoires des populations nationales et internationales... qu'il s'agit de loger. Même si le phénomène reste minoritaire, l'attraction pour ces territoires plus calmes, et l'accès à une information plus complète grâce à Parcoursup, font que des néo-étudiants quittent les métropoles pour ces nouveaux horizons.

Tarifs

Gratuit pour les partenaires et les inscrits à la journée du 30 novembre à l'Université Paris-Dauphine

150 € pour les nouveaux inscrits pour l'ensemble du cycle des 6 ateliers

Chaque participant recevra un compte-rendu spécial de chaque atelier en lettre numérique sur son adresse de connexion.

Comment participer et s'inscrire ?

www.rdvle.com ou en nous contactant : contact@rdvle.com

MAJOR PARTENAIRES :

Dauphine | PSL 

PARTENAIRE MÉDIA :



Universités & Territoires



ENGAGÉS
POUR L'HABITAT
DES JEUNES



3F Résidences 
Groupe ActionLogement

PARTENAIRES :



Open Partners
DÉVELOPPEUR URBAIN



AVEC LE SOUTIEN DE :



LOGEMENTS D'ÉTUDIANTS EN RÉUSSITE



L'impact des grandes transitions sur la professionnalisation des étudiants

Le mardi 30 janvier dernier, à l'[Académie du Climat de Paris](#), l'AVUF organisait, avec la [Conférence des directeurs des écoles français d'ingénieurs](#) (CDEFI), la [Conférence des grandes écoles](#) (CGE) et [France Universités](#), sa 9^{ème} Conférence des stages et autres actions de professionnalisation. Cette année, participants et intervenants ont pu concentrer leurs réflexions sur « l'impact des grandes transitions sur la professionnalisation des étudiants ».

Allocution d'ouverture

Première à parler lors de la séance d'ouverture, Marie-Christine Lemardeley, adjointe à la Maire de Paris, en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante, a d'abord présenté l'*Académie du Climat* comme « un lieu qui permet de se saisir du sujet de la transition écologique et d'imaginer des solutions », avant d'introduire par ses réflexions les échanges de la journée.

Crise des vocations

Elle-même originaire du monde universitaire (elle fut Présidente de l'[Université Sorbonne Nouvelle](#), puis de l'[ESPCI Paris](#)), elle constate une crise des vocations : « La définition d'un avenir est de plus en plus compliquée pour les jeunes générations. » Pour autant, les crises donnent lieu à des découvertes, et ce que veulent le plus les étudiants d'aujourd'hui, c'est que leur travail ait un sens – notamment en évitant la destruction de la planète.

Or, pour avoir un « métier à impact », il faut accélérer les transitions, et que les jeunes proposent des solutions : « Au lieu de céder à l'éco-anxiété, notre devoir est de proposer des solutions, en

s'appuyant sur l'esprit créatif de la jeunesse. » Pour elle, le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche doit se saisir des questions d'urgence climatique, et bâtir un socle commun de compétences afin d'anticiper les métiers de rupture, de plus en plus recherchés par les jeunes générations.

Une mairie proactive

« La Mairie de Paris mène une politique assez volontariste pour s'adapter à ces questions », a-t-elle déclaré. Ainsi, la ville s'est ouverte aux stages afin de lutter contre les biais sociaux liés à l'insertion et à l'apprentissage, et a créé deux administrations : la *Direction de la santé publique* et la *Direction de la transition écologique et du climat (D TEC)*. Celles-ci prennent en charge les questions de santé, de transition démographique et de résilience écologique.

Par ailleurs, la Mairie de Paris croit également en l'importance de la science et de la recherche. Elle accueille ainsi 30 doctorants CIFRE, dont 10 nouveaux chaque année : « Cela permet à la ville d'avoir un certain recul sur la prise de décisions, tout en permettant aux chercheurs d'avoir accès à de nombreuses données. » Le dispositif "Terrain de recherche" lancé par la ville permet en outre aux "mas-



terants" d'avoir accès à différentes directions de la ville sur des périodes plus courtes.

Pour conclure, Marie-Christine Lemardeley a assuré que la professionnalisation des enseignements doit inclure les sciences humaines : « Il faut chercher un regard plus large, qui va au-delà de l'apprentissage de simples compétences techniques. »

Les transitions à l'origine de **nouvelles trajectoires professionnelles ?**

Avant la première table-ronde, la parole était donnée à Pierre Lamblin, Directeur de l'[Observatoire de l'APEC sur l'impact des transitions et nouvelles compétences](#), qui a livré son analyse sur les évolutions en cours.

En introduction, Pierre Lamblin a présenté l'APEC (Association pour l'emploi des cadres) et le travail de son Observatoire, qui au travers de ses études ou d'outils comme le service DATA Cadres, vise à apporter toute « l'information repère » sur le marché.

Conjoncture et tendances

Selon lui, la faible croissance de l'économie en 2023 va se poursuivre, et les nombreux aléas économiques et géopolitiques peuvent impacter le recrutement des cadres en 2024. Pour autant, des certitudes fondamentales persistent, dont il faut absolument tenir compte. Premièrement, les entreprises vont être obligées de se réinventer, que ce soit dans leur processus de recrutement, de fidélisation ou de rémunération : « Le pourcentage de jeunes cadres de moins de 35 ans qui démissionnent dans les 2 ans suivant leur embauche est de 32% ». En cause notamment, les promesses d'embauche non tenues dans la durée.

Deuxièmement, les aspirations des cadres - et notamment des jeunes - ont évolué depuis la crise du Covid : télétravail et conciliation vie personnelle/professionnelle sont aujourd'hui des facteurs essentiels, que les entreprises doivent prendre en compte. Par ailleurs, « on présente

souvent les jeunes actifs comme voulant moins travailler et s'investir, ce n'est pas tout à fait juste ». Ils sont, en revanche, de plus en plus regardant sur l'impact RSE des entreprises qui embauchent. Troisièmement, le besoin en cadres des entreprises reste élevé. Ce besoin est porté par le secteur des services (75% des recrutements), tout particulièrement en ce qui concerne l'informatique, l'ingénierie R&D et le conseil.

L'impact des transitions

« La plupart des métiers qui existent aujourd'hui sont amenés à se transformer » a-t-il expliqué, en soulignant le fort impact des transformations numériques et de la transition écologique

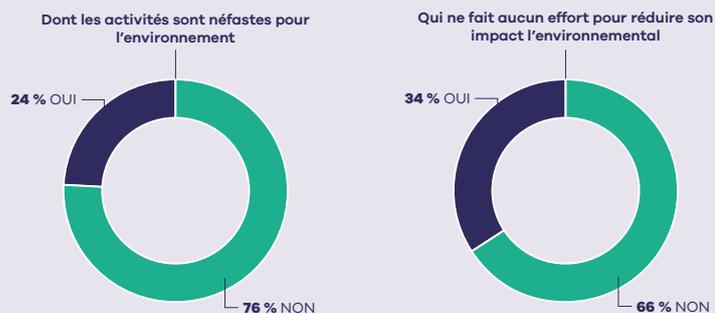
L'impact environnemental de l'entreprise et son engagement écologique orientent le choix de poste

Part des cadres considérant comme essentiels les critères suivants, s'ils devaient chercher un emploi



Source : @pec, 2022

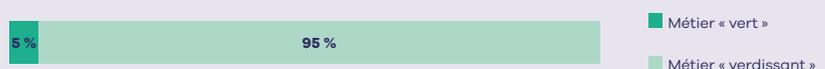
Part des cadres qui pourraient envisager de rejoindre une entreprise ...



Source : @pec, 2022

841 500 demandeurs d'emploi recherchent un emploi dans l'économie verte, ce qui représente 14 % des demandeurs d'emploi (en catégories A, B ou C)

Répartition des métiers recherchés par demandeurs d'emploi visant un emploi dans l'économie verte en 2020



Source : Offres et demandes d'emploi dans les métiers de l'économie verte en 2020 - Pole emploi / Onemep, 2022.

sur les métiers des cadres. Selon lui, les métiers traditionnels vont évoluer, et obliger les entreprises à accompagner la formation continue des cadres. Or sur ce point, des lacunes demeurent : « *Seulement 30% des cadres ont bénéficié d'une formation professionnelle au cours des deux dernières années* ». Face à ces défis, les cadres font preuve d'une certaine lucidité.

Concernant la transition écologique, l'APEC publie depuis 2 ans le « *baromètre annuel sur l'économie verte et l'impact sur l'emploi cadre* ». Parmi les 450 métiers cadres, 16 sont totalement dédiés à l'environnement, ce qui représente près de 25 000 cadres. Ce chiffre reste faible comparé aux 4 millions de cadres qui travaillent dans le secteur privé, mais il est amené à évoluer. Tous ces changements débouchent sur un certain nombre de reconversions, que l'APEC commence à accompagner. Par ailleurs, les changements radicaux de métiers sont encore marginaux, même si ces reconversions sont amenées à se multiplier.

Le regard des étudiants

La première table-ronde de la matinée était animée par Isabelle Schöninger de la CDEFI et Virginie Sement de France Universités.

L'évolution des attentes des étudiants

Anna Biausque, Présidente du *Bureau national des élèves-ingénieurs (BNEI)*, a fait part d'une grande attente de recontextualisation de la part des étudiants et réclamé une mise à jour des maquettes pédagogiques. Le monde se transforme très vite, les manières d'apprendre sont différentes : les cours doivent prendre en compte les réalités du monde dans lequel les étudiants



vont s'inscrire. De son côté, Edouard Steichen, Président de l'*Union nationale des étudiants en architecture et paysage (UNEAP)*, a indiqué que la population architecte étudiante est engagée et choisit sa filière « *en tant qu'architecte du monde de demain* ».

Mais en ce qui concerne les étudiants en management, Pauline Bouveau, Présidente du *Bureau national des étudiants en école de management (BNEM)* a relativisé, en indiquant que la qualité des cours, la possibilité de double diplôme et le classement de l'école restaient les critères principaux : « *C'est tellement dur que la professionnalisation passe souvent avant la RSE* ». Pour sa part, Noé Ferré, vice-Président du *Réseau étudiant pour une société technologique et solidaire (RESES)* a constaté que la moitié des étudiants étaient dans une association, mais que des contraintes d'argent et de temps freinent toujours cet engagement - d'où l'importance d'une revalorisation de l'engagement par les universités.

Retard dans la transition numérique

Sur ce point, Edouard Steichen a sou-

ligné le décalage entre le peu d'alternances proposées pour les étudiants en architecture et les attentes que cette modalité suscite. Par ailleurs, « *les écoles misent encore sur les calques et le dessin, nous n'apprenons pas à utiliser les logiciels essentiels à la profession* ». L'UNEAP propose une démocratisation de la césure et de l'alternance pour compenser cette déconnexion avec le monde professionnel. Alexandre de Almeida, Président de la *Confédération nationale des juniors-entreprises (CNJE)* a alors rebondi : « *C'est pour cette raison que le lien entre étudiants et entreprises est primordial* ».

Concilier engagement et insertion professionnelle

Sur ce point, le RESES et le BNEI ont rapporté une certaine méfiance des étudiants envers les entreprises - avec notamment la peur du *greenwashing*. Anna Biausque a par ailleurs souligné que la réussite, pour les étudiants, ne correspond plus autant qu'avant à l'obtention de « *gros salaires* ». Or, « *si l'on cherche à concilier nos stages avec les enjeux climatiques, on supprime au moins la moitié des stages* ». Les étudiants ne pourraient-ils pas

eux-mêmes proposer certaines missions aux entreprises ?

De leur côté, la *CNJE* et le *BNEM* croient en la possibilité d'une transition de l'intérieur. Il faut faire comprendre aux entreprises les attentes des étudiants, et aider les étudiants en matière de professionnalisation. Ces derniers devraient être consultés lors de l'élaboration des maquettes pédagogiques. Des formations de gestion du temps, d'organisation et de développement de l'esprit critique sont également demandées, ainsi qu'un accompagnement fort des écoles (forums d'entreprises, mises en relation avec d'anciens étudiants, aide dans la préparation de CV et d'entretiens), pour une meilleure orientation.

Le regard des organismes d'accueil et des employeurs

Deuxième temps de cette matinée, cette table-ronde était animée par Thomas Bausardo de la *CGE* et Flora Maillard de l'*AVUF*.

Le point de vue des professionnels

« *Aujourd'hui, connaître les problématiques environnementales est un accélérateur de carrière et un must-have* », a affirmé Caroline Renoux, fondatrice et CEO du cabinet de recrutement *Birdeo*, spécialisé dans les nouveaux enjeux sociétaux. Depuis 2019, les métiers consacrés à ces enjeux se sont diversifiés et ont explosé grâce à la Loi Pacte et aux manifestations pour un réveil écologique. Selon Pèr-Erwan Lescop, DRH adjoint de *Fujifilm France Medical Systems Business*, les difficultés de recrutement dans un marché concurrentiel ne s'expliquent pas par un manque de volonté des jeunes diplômés : « *Les jeunes souhaitent intégrer un collectif et s'investir dans le travail* ». Et si de plus en plus de demandes concernent l'équilibre des temps de vie, le télétravail et la quête de sens, ces exigences sont en réalité partagées par les autres générations.

Aurore Mayer, Directrice du Réseau *Un.e* au sein de la DRH du *Groupe La Poste* a quant à elle indiqué : « *Les jeunes générations poussent les entreprises à évoluer.* » Même constat pour Catherine Trombetta, cheffe du Bureau de l'insertion professionnelle à la DRH

de la *Ville de Paris* : les jeunes ont très envie de travailler, mais ne souhaitent pas répéter toutes les pratiques de travail de leurs aînés. C'est donc aux employeurs de s'adapter. Par ailleurs, les ressources humaines doivent aussi prendre en considération la santé mentale des jeunes diplômés, comme le rappelait Laurence Breton-Kueny, DRH du *Groupe Afnor* et vice-Présidente de l'*ANDRH* : « *En 2023, un tiers des jeunes dit avoir déjà vécu un burn-out.* ». D'où l'importance de développer et faire suivre la formation PSSM.

Comment recruter les jeunes diplômés ?

Pour recruter, le *Groupe La Poste* s'appuie en partie sur son sens de l'intérêt général, ses valeurs (dont son « *objectif parité* ») et son attention pour l'humain afin de contrebalancer une productivité et une rémunération souvent moindres que celle de ses concurrents. La ville de Paris rejoint cette stratégie : il faut que les jeunes soient sécurisés et fidélisés dans leurs parcours. Cependant, Caroline Renoux a souligné que certains objectifs des jeunes recrues ne changent pas : « *Ce n'est pas parce que l'entreprise a un sens et une mission qu'il est facile de recruter* ». La rémunération reste un facteur important, tout comme l'accessibilité au télétravail.

De plus, les entreprises doivent être transparentes : « *Pour attirer, il faut parler vrai et établir une réelle bulle de confiance* », selon Pèr-Erwan Lescop. Pour Catherine Trombetta, il faut également faire de gros efforts pour présenter la diversité et l'évolution des métiers. Aurore Mayer a quant à elle exigé une tolérance zéro des propos sexistes ainsi qu'une vraie stratégie de formation pour les employés dont les métiers disparaissent à cause des transitions. Un constat partagé par Laurence Breton-Kueny : « *Les femmes sont généralement mauvaise en entre-*



rien mais bonnes dans le quotidien. Elles s'excusent de tout ce qu'elles ne savent pas faire, quand bien même elles sont surqualifiées pour le poste ». Pour répondre à ce problème, l'AFNOR a mis en place une politique de recrutement qui s'appuie en partie sur la cooptation.

Enfin, pour réduire le "gap" entre étudiants et monde de l'entreprise, les intervenants se sont accordés à dire que les entreprises doivent travailler avec les universités sur les programmes de formation et la préparation aux « soft skills » (codes de langage, relationnel, posture), et même créer des passerelles avant l'Université...

rains. Par ailleurs, ces étudiants souhaitent être davantage formés aux enjeux environnementaux. Enfin, et ce constat modère les deux précédents, les étudiants veulent être valorisés socialement, et le salaire reste un critère important. Ainsi, beaucoup d'étudiants souhaitent s'engager, mais ne savent pas par où commencer, et les écoles et universités font face à ces enjeux de transformation.

Avec son association, Hélène Cloître a organisé les 11 et 12 octobre 2023 un *Forum des métiers à impact positif* à Rennes, qui a accueilli 4 300 visiteurs dont 2 500 étudiants grâce aux univer-

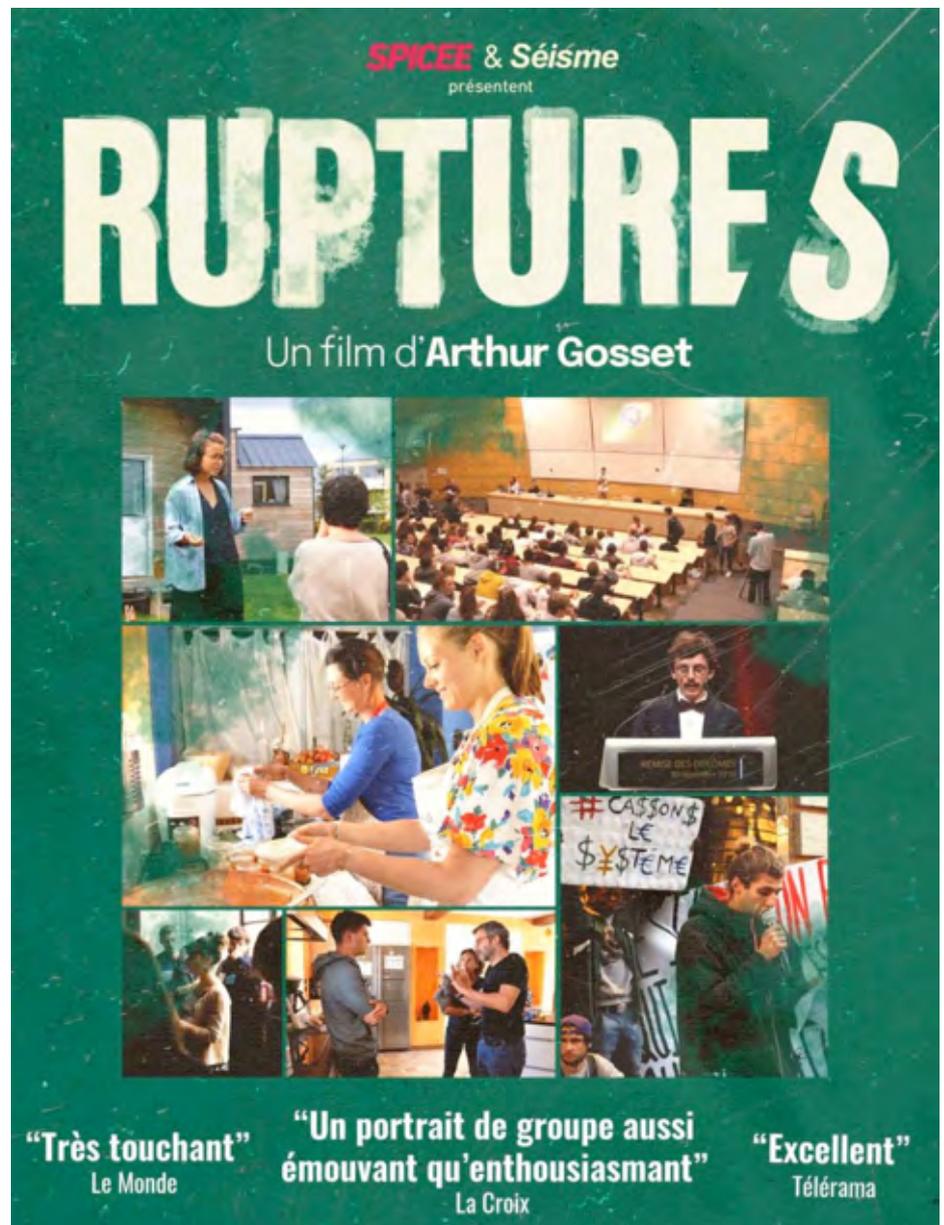
sités partenaires (qui ont banalisé les cours afin de laisser les étudiants participer à cette manifestation). Ce forum, inclusif et durable, à prix libre, a regroupé « 100 structures vertueuses du territoire », ainsi que des écoles et universités partenaires. Il a permis à beaucoup d'étudiants de trouver des stages, emplois et structures dans lesquels s'engager. La deuxième édition du forum aura lieu les 25 et 26 septembre à Rennes, et l'association *Séisme* vise à déployer cette initiative sur le territoire français - par exemple en incitant les

Focus sur le **Forum des métiers à impact positif**

Après la pause-déjeuner, Hélène Cloître, co-Présidente de l'association [Séisme](#) dont les fondateurs ont réalisé le film *Ruptures* (qui fait un portrait de jeunes étudiants en rupture avec les parcours d'insertion traditionnels), a fait un retour d'expérience sur le *Forum des métiers à impact positif*.

Observer et agir

Hélène Cloître est une jeune diplômée de grandes écoles qui, après une expérience décevante dans le monde de l'entreprise, décide de mettre à profit la question écologique au sein de son métier. Elle s'engage alors auprès de son conjoint Arthur dans la réalisation du documentaire *Ruptures*, paru en 2021, mettant en scène des jeunes qui "bifurquent" le système par conviction écologique. Au cours du tournage, elle a pu constater trois tendances dans le comportement de ces jeunes. Avant tout, ces derniers voient de manière globale les défis et enjeux contempo-



établissements d'enseignement supérieur à organiser des "mini-forums" sur une demi-journée.

Le regard **des établissements**

La dernière table-ronde de cette journée était animée par Quentin Sanz de Galdeano de la *CDEFI* et François Rio de l'*AVUF*.

Des établissements engagés

Cette table ronde s'intéressait au regard des chefs d'établissement de l'ESR, suite à la prise de parole des étudiants puis des employeurs. Virginie Laval, Présidente de l'*Université de Poitiers* et du Conseil Formation, Vie étudiante et Insertion professionnelle de *France Universités* a commencé par évoquer la nature et la diversité de l'engagement étudiant au sein de son établissement. Auparavant, les associations s'inscrivaient dans la vie culturelle et sportive des étudiants ; elles sont désormais plus en lien avec l'engagement civique. L'Université doit montrer l'exemple, à travers des valeurs de durabilité et de responsabilité.

Modérant ces propos, Véronique Bonnet, Directrice de l'*ESME* et vice-Présidente de la commission Orientation et accompagnement des élèves de la *CDEFI*, a indiqué que certes, une partie des élèves est très engagée et en demande d'actions concrètes, mais que ce n'est pas le cas de tous les

étudiants. Les établissements doivent montrer le chemin, et ce pas seulement en réaction aux demandes étudiantes. Dans le cas assez particulier des écoles d'ingénieurs, intégrer des enjeux durables consiste avant tout à former les professeurs pour faire évoluer les maquettes pédagogiques et l'enseignement.

De son côté, José Mailet, responsable de *Gaïa Audencia* pour la *CGE*, est d'abord revenu sur la création de *Gaïa* en 2022, dont l'objectif est d'offrir une base pédagogique en écologie et en sciences naturelles, souvent oubliées dans les écoles de commerce. Pour lui, nous sommes face à deux options en matière de restructuration des offres de formation : soit faire évoluer le programme sous contrainte (ce qui se passe généralement mal), soit structurer cette offre avec l'administration. Véronique Bonnet a alors expliqué que les associations avec visée sociale et écologique ont un vrai impact sur les écoles, même si ces enjeux ne sont pas forcément intégrés à l'offre de stages et d'emploi.

Prendre en compte les attentes des entreprises

Virginie Laval a ensuite expliqué que les entreprises sont de plus en plus prises en compte dans les formations proposées, notamment à travers l'apprentissage - premier lieu de convergence entre universités et entreprises. Elle a proposé de transformer le modèle universitaire (CM/TP) afin de mettre l'étudiant en situation concrète de résolution des conflits, de travaux de groupe sur des projets (notamment entre étudiants de Masters différents),

et de leur permettre de choisir des licences professionnalisantes.

Les entreprises, comme l'a expliqué José Mailet, cherchent un niveau de technicité important chez les étudiants, à investir dans l'innovation et des dimensions prospectives et de management. Le besoin en ingénieurs persiste, mais au-delà de compétences purement technologiques. L'innovation, a alors souligné Virginie Laval, passe par l'hybridation, la transversalité : les entreprises cherchent des diplômés capables d'aller au-delà de leur domaine de compétence. Innover dans le "vert" est passé, pour les entreprises, d'une stratégie de communication à un objectif à part entière.

François Rio est alors revenu sur le risque de décalage entre les attentes des étudiants et le monde professionnel, extrêmement diversifié. José Mailet a pris l'exemple de *Gaïa* pour montrer que les étudiants sont plus ouverts à ce monde, qu'ils comprennent les pressions auxquelles les entreprises sont soumises. Pour Virginie Laval, c'est à l'Université, partie intégrante de l'écosystème professionnel, de faire le lien entre les attentes des élèves et des entreprises. Elle se doit de discuter non seulement avec les entreprises mais également avec les collectivités territoriales et acteurs locaux. ■



contact : François Rio
dg@avuf.fr

organisé par



avec



en partenariat avec



Zoom sur la Fresque de la santé mentale[®], **créée et déployée** par **Nightline**

Inspirée par le modèle de la Fresque du Climat et de la capacité à mobiliser de l'intelligence collective pour aborder des sujets complexes, Nightline crée la Fresque de la Santé Mentale[®]. Son objectif ? Outiller chacune, et les jeunes en particulier, pour prendre soin de leur santé mentale et de celle des autres en les sensibilisant via des espaces de discussion organisés à cet effet. De plus cet outil a une vocation d'information sur les ressources à leur disposition et en leur propose des pistes d'action pour s'engager en faveur de la santé mentale à une échelle collective.



Ainsi, la Fresque de la Santé Mentale[®] contribue au développement du pouvoir d'agir de chacun·e sur sa santé mentale.

Avec le soutien de la Fondation Sisley d'Ornano, et en partenariat avec Psycom, organisme public d'information sur la santé mentale et de lutte contre la stigmatisation, pour la conception, la Fresque est actuellement en fin de période d'expérimentation et sera bientôt déployée en touchant en premier lieu le public cible de Nightline : les étudiant·e·s, et les jeunes en général.

Depuis janvier, quatre animateur·rice·s supplémentaires, soit 7 au total, ont été formé·e·s et près de **30 ateliers** de 3 heures, en présentiel de 10 personnes

environ, ont été menés. La moitié des ateliers se sont déroulés auprès du **public prioritaire, les jeunes**, qu'ils soient volontaires en service civique, alternant·e·s et autres étudiant·e·s, jeunes concerné·e·s par des troubles de la santé mentale, jeunes actif·ve·s ou jeunes décrocheur·euse·s.

Les autres ateliers ont été menés auprès de **professionnel·le·s de la santé mentale ou de la jeunesse** (comité consultatif, salarié·e·s et bénévoles de l'UNICEF, représentant·e·s des missions locales, de l'UFOLEP, de la CNAM, de la Direction de la Protection judiciaire de la jeunesse, de foyer de jeunes travailleur·euse·s...).

En parallèle, un **processus d'évaluation** a été construit avec le pôle recherche de l'association via des questionnaires

et la création de focus groups afin de **mesurer l'impact** de cette nouvelle ressource inédite.

Quelles sont les prochaines étapes de ce déploiement ?

D'ici à l'été 2024, les **cartes** utilisées pour l'animation de la Fresque de la santé mentale[®] seront finalisées : le fruit d'une riche collaboration avec l'illustratrice lavillettesnuages, connue des jeunes sur Instagram pour ses créations colorées et ses messages de bienveillance.

Pour assurer le déploiement de la Fresque sur tout le territoire, si vous souhaitez devenir animateur·rice, organiser la Fresque de la santé mentale[®] dans votre établissement ou financer ce projet, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues ! ■

La Fresque de la santé mentale[®]

Nous avons toutes et tous une santé mentale et nous pouvons nous engager pour agir en faveur de la santé mentale ! Participe à la Fresque de la santé mentale[®] ou deviens animateur·rice pour aider tes pairs à s'interroger sur leur santé mentale.

[Nous contacter](#)[Devenir animateur·rice](#)

Contact :

fresquesantementale@nightline.fr

Patrimoine immobilier des universités : la dévolution permanente

par Laurent BATSCH

Inscrite dans la loi en 2007, la dévolution du patrimoine immobilier s'avance lentement.

Depuis plus de quinze ans, la dévolution a été réclamée par 22 établissements, et accordée à la moitié d'entre eux. Seuls 11 universités et établissements disposent donc aujourd'hui de la pleine propriété de leur patrimoine.

Trois appels à candidature ont été lancés par le Ministère de l'enseignement supérieur, suscitant trois « vagues » de dévolution, selon le terme consacré.

1^{ère} vague, 2011 et 2012 : université de Clermont-Ferrand 1, université de Poitiers, université de Toulouse 1 Capitole

2^{ème} vague, 2019 et 2020 : Aix-Marseille Université, université de Bordeaux, université de Caen, université de Tours.

3^{ème} vague, 2024 : Université de Rennes, Université de Clermont Auvergne, Université Polytechnique des Hauts de France (Valenciennes) et CentraleSupélec sont en cours d'acquisition de leur foncier et quatre autres candidats ont été invités à



Laurent BATSCH, ancien Président de l'Université Paris Dauphine - PSL et associé fondateur de ClésUp'

améliorer leur dossier : Université de Nantes, Université de Côte d'Azur, Université de Reims Champagne Ardennes, et Insa Toulouse.

La dévolution confère aux établissements une plus grande liberté d'initia-

tive pour l'affectation de leurs locaux, la valorisation de leur patrimoine, le déploiement du partenariat avec les collectivités, la planification de l'entretien, etc. De plus, les bilans institutionnels de la dévolution valident la qualité de l'expérience là où elle est passée <https://www.vie-publique.fr/rapport/286733-immobilier-universitaire-defi-de-la-croissance-au-transfert-de-propriete> . Pourtant, la dévolution immobilière reste parcimonieuse.

Quels sont les freins ?

Le principal obstacle à la dévolution est d'ordre financier. Confronté à l'état médiocre de son patrimoine, un établissement peut aisément mesurer le coût de la remise en état. Plutôt que d'en supporter la charge, il est fondé à attendre que la puissance publique finance préalablement la requalification du bâti existant.

C'était dans le but de susciter des vocations à la dévolution, que le Ministère avait accordé des largesses aux lauréats de la 1^{ère} vague. Ce traitement financier exceptionnel (27 millions d'€) n'a pas été reconduit et les suivantes ne reçoivent aucune incitation financière.

Quand des travaux importants ont pu être financés par le Ministère, comme dans le « plan Campus », l'Etat aurait pu fortement inciter les bénéficiaires à prendre le relai dans la suite des travaux et à s'engager dans une dynamique de dévolution. Ce ne fut pas le

Tableau n° 7 : dotations des trois universités propriétaires (en €)

	Dotations initiales de mise aux normes	Dotations récurrentes annuelles de dévolution	Dotations récurrentes théoriques par m ² SHON (en 2013)
Clermont I	14 000 000	6 135 000	47,59 €
Poitiers	6 987 000	10 800 000	30,57 €
Toulouse I	5 930 000	5 000 000	60,34 €

Source : Cour des comptes

cas. Tout se passe comme si l'administration centrale oscille entre la tentation du désengagement financier d'une part, et la crainte de la décomposition locale d'un patrimoine mal géré d'autre part.

Un deuxième obstacle tient au modèle économique de l'entretien d'un parc immobilier universitaire. Celui-ci repose sur la capacité de l'établissement à dégager des ressources récurrentes dédiées au patrimoine. Pour l'essentiel, ces ressources dépendent de la valorisation du patrimoine et du déploiement sur l'emprise universitaire de services marchands rémunérateurs pour l'établissement. Or, le foncier disponible est parfois rare et la culture de la valorisation marchande n'est pas toujours partagée.

Enfin, les établissements déjà acquis à la dévolution doivent attester de la qualité de leur organisation interne ainsi que de la fiabilité du pilotage technique et financier de l'établissement. Il arrive encore que les structures ou les expertises disponibles dans un établissement restent en-deçà des attentes de l'Inspection générale de l'ESR (<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/guide-d-audit-des-etablissements-esr-candidats-la-devolution-de-leur-patrimoine-immobilier-94974>). Le dispositif organisationnel d'une université se juge en particulier sur la pertinence de deux outils de pilotage : le schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) et le budget annexe immobilier (BAI).

Dévolution partielle ou totale ?

On a pu penser qu'une dévolution partielle et/ou progressive pourrait lever les obstacles au développement de la dévolution. Cette formule a été envisagée pour s'appliquer

dans plusieurs cas : celui d'une implantation multi-sites (seuls certains d'entre eux seraient éligibles) ; celui d'un processus d'apprentissage de la gestion du patrimoine sur un horizon de temps borné à cinq ans ; celui d'une opération de cession d'actif dont le produit reviendrait à l'établissement.

Mais la dévolution partielle fait craindre à Bercy que les établissements n'opèrent un tri entre les bâtiments, prenant la propriété de ceux en bon état et cantonnant les autres au domaine de l'Etat. De plus, les conditions nécessaires à la mise en place d'une dévolution partielle ne sont pas moins fortes que celles requises pour une dévolution totale. C'est pourquoi, l'option partielle et progressive tend à être délaissée.

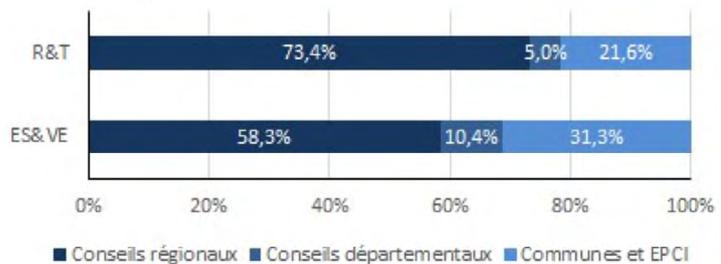
Quel engagement des collectivités territoriales ?

Les Ecoles aux Communes, les Collèges aux Départements, les Lycées

aux Régions : et les Facs ? La question n'est pas sans rapport avec la dévolution. Celle-ci procède d'une déconcentration de la gestion des établissements publics d'ESR, qui répond en miroir à la décentralisation des compétences de la puissance publique. Dans la même logique que la dévolution, le transfert du soutien financier au parc universitaire glisse vers les collectivités territoriales.

Ne ressortant d'aucune compétence exclusive, l'ESR est du ressort de toutes les collectivités. Ainsi, nombre de villes et agglomérations se montrent très actives pour faciliter l'implantation d'établissements supérieurs publics ou privés, et fixer localement une population d'étudiants et de jeunes actifs. Parmi les exemples récents, le nouveau campus de l'école d'ingénieurs ISEN à Bordeaux a été financé en 2022 au tiers par les collectivités locales ; l'agglomération d'Angers a investi quelques 11 millions € pour loger l'école ISTOM en 2018 ; Dijon Métropole et la région ont apporté 18 millions € à l'implantation des locaux de l'ESTP en 2022.

4. Répartition du financement de l'ESR par type de collectivité sur la période 2020-2023



* ES & VE : enseignement supérieur et vie étudiante
 ** R & T : recherche et transfert de technologie

Source : « <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2024-04/nfsies-2024-07-32703.pdf> », Note Flash, SIES, avril 2024.

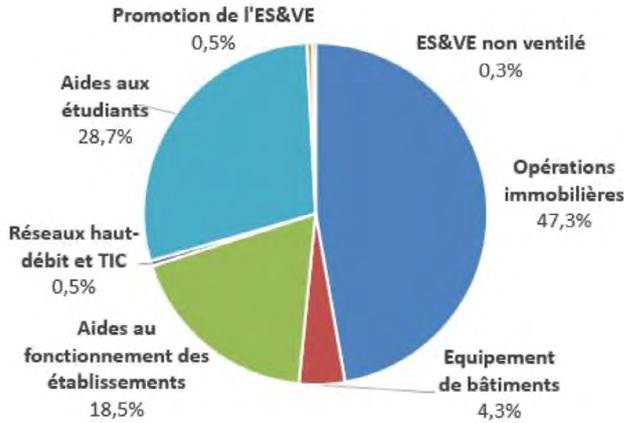
En direction des établissements d'enseignement supérieur (ES & VE), le poste des opérations immobilières occupe de loin la première part, avec près de la moitié des dépenses des collectivités.

Il reste que les Régions sont les plus engagées dans l'accompagnement de l'enseignement supérieur, à rai-

son de deux de leurs compétences en particulier : le développement économique et la formation profes-

sionnelle. C'est ce que confirment les données statistiques du Ministère.

6. Destination des financements en ES&VE sur la période 2020-2023



* ES & VE : enseignement supérieur et vie étudiante

Source : idem, SIES

En finançant les opérations immobilières de l'ES à hauteur de 300 à 350 millions € par an, les collectivités territoriales, au premier rang desquelles les Régions, sont devenues des acteurs déterminants de la gestion du patrimoine immobilier des établissements d'enseignement supérieur.

Le sujet du patrimoine immobilier « descend » de l'Etat central vers les établissements supérieurs et vers les collectivités territoriales, conduisant les deux parties à travailler *la mano en la mano*. ■



Contact :

laurent.batsch@clesup.com



Universités & Territoires

[Accueil](#) [Présentation](#) [Abonnement](#) [Archives](#) [Contacts](#)

n°168

22/02/2024

Sommaire

- Pages 4/5 : L'Agitateur : sixième édition ! ■ Pages 6/7 : Alexis Alamel : « Les Kaps, un concept qui va dans le bon sens » ■ Pages 8/9 : Laurent Batsch : « La SULI n'est pas un OVNI » ■ Pages 10 - 12 : Nightline : Livre blanc autour de sa campagne Kit de Vie ■ Pages 13/14 : Dans l'Aude, un éco-campus pour étudiants... en agriculture ■ Pages 15 - 17 : Bouge ton Crous : la Fage à l'écoute des étudiants ■ Pages 18/19 : CléSup* : faire connaître toutes les solutions disponibles ■ Page 20 : Université Paris Nanterre/Afev :



édit
Vie étu



Retrouvez toutes les archives

www.universites-territoires.fr

A Strasbourg les 15 et 16 mai : «**Bloc local**» et engagements étudiants

Les 15 et 16 mai prochains, au Siège de l'[Eurométropole de Strasbourg](#), le «*bloc local*», constitué par l'[AVUF](#), [France Urbaine](#), [Intercommunalités de France](#), la [Fédération des agences d'urbanisme \(Fnau\)](#) et [Villes de France](#), organise son [Séminaire annuel du réseau des collectivités locales pour l'ESRI](#) sur le thème : « Vies étudiantes, inégalités et territoires : quelles contributions des collectivités et des établissements, quels engagements des étudiants ? » Entretien à ce sujet avec Marc Sciamanna, adjoint au [Maire de Metz](#), vice-Président de l'[Eurométropole de Metz](#) délégué à l'Enseignement supérieur, à la Recherche et à la Vie étudiante et, pour l'AVUF, Administrateur national délégué « Vie de l'étudiant ».



Pourquoi l'AVUF s'intéresse-t-elle tout particulièrement à la vie de l'étudiant, et plus spécifiquement à son engagement ?

Cette année, nous avons décidé ensemble de proposer à la Présidente de l'AVUF de mener un travail sur les champs d'action des collectivités territoriales en faveur de la vie de l'étudiant. En effet, la question de la qualité des études des étudiants tient beaucoup à la façon dont les universités organisent leurs formations, mais également à la façon dont les villes, les territoires, les régions s'impliquent dans celle-ci, et ce dans un très grand nombre de domaines : alimentation, logement, santé... Par ailleurs, dans un contexte de compétition nationale et internationale, il est important que les villes soient attractives, fassent preuve d'engagement sur ce sujet. Sur Metz par exemple, la préoccupation principale porte sur la qualité du logement plutôt que sur le nombre de logements étudiants. Or si vous manquez de logements étudiants, vous avez beau avoir fait le nécessaire pour disposer des meilleures universités et écoles... les étudiants feront le choix de ne pas venir étudier chez vous ! Il y a une sorte de matrice à constituer avec, sur les lignes, les engagements des collectivités et, en colonnes, ceux des acteurs de l'enseignement supérieur.



Marc SCIAMANNA, adjoint au Maire de Metz, vice-Président de l'*Eurométropole de Metz* délégué à l'Enseignement supérieur, à la Recherche et à la Vie étudiante et, pour l'AVUF, Administrateur national délégué « Vie de l'étudiant ».

C'est pourquoi, cette année, l'AVUF a créé un poste d'administrateur délégué à la vie étudiante, dont on m'a confié la responsabilité - notamment parce que Metz a affiché une réelle volonté de rattrapage sur ces questions.

Il a également été mis sur pied un groupe de travail dédié...

Tout à fait. Nous avons souhaité travailler, à ce sujet, sur l'ensemble des domaines sur lesquels les collectivités locales ont fait des progrès, ont des innovations à proposer et des recomman-

dations à faire. Le schéma intellectuel est le suivant : si demain, un élu arrive dans une ville et souhaite s'engager dans ce champ, qu'aimerait-il trouver sur son bureau en matière de bonnes idées pour améliorer la qualité de vie étudiante sur son territoire ? Parce que le sujet à traiter est extrêmement vaste, et les questions nombreuses : est-ce que les conseils de la vie étudiante, mis en place sur certains territoires, sont une bonne solution ? Quelle articulation faut-il trouver entre une ville, une région et l'Etat ? Les élus doivent-ils être systématiquement présents dans les conseils d'administration des unités de formation des universités ? Car au moment même où la créativité est très forte en ce domaine sur les territoires, nous nous sommes aperçus, y compris à l'AVUF, que nous étions très démunis sur le portefeuille d'actions à mener. D'où la mise sur pied de ce groupe de travail, de séquences de travail créatives au sein desquelles nous abordons les différents thèmes... dont l'engagement citoyen des étudiants.

C'est-à-dire ?

La question est simple : comment, démocratiquement, la parole des étudiants s'exprime-t-elle auprès des élus ? Plus généralement, par exemple, comment se passe l'accès à l'information des

étudiants ? Sur de nombreux territoires, beaucoup d'actions culturelles, d'associations existent. Autant de choses que nous aimerions faire connaître, y compris aux étudiants eux-mêmes. Au sein du groupe de travail, les collectivités arrivent avec des propositions, basées sur ce qui se passe sur leur territoire. Ce qui peut donner l'idée à d'autres d'expérimenter telle ou telle chose. Nous venons ainsi poser une méthodologie partagée, basée sur le succès expérimental local. Ce qui va d'ailleurs dans le sens de ce que nous a dit la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Sylvie Retailleau lors de notre colloque de Carcassonne en octobre dernier : les villes universitaires dites «d'équilibre» sont réellement en capacité de structurer et proposer de bonnes réponses dans le domaine de la vie étudiante. A Metz, nous avons été épatés par exemple par le fait que plusieurs villes (dont Pau ou Saint-Etienne) ont proposé des applications pour les smartphones et tablettes - des *web apps* - dédiées à la vie étudiante. Nous lancerons donc, à la rentrée prochaine, notre première *web app*, qui permettra à chaque étudiant d'échanger avec d'autres étudiants, mais aussi de proposer un événement sur l'agenda partagé de la mairie.

Votre collectivité ouvrira par ailleurs, prochainement, une Maison des étudiants particulièrement innovante...

Quand on est étudiant, trois choses sont importantes : le succès dans les

études, l'épanouissement dans sa vie et l'intégration, d'une façon ou d'une autre, de cette vie étudiante sur un territoire. Or vous avez des étudiants qui vivent et évoluent à proximité les uns des autres sans se connaître. Par ailleurs, pendant la dernière campagne municipale, nous nous sommes aperçus que les citoyens étaient demandeurs d'une meilleure mise en relation avec les étudiants - dans une ville qui en compte tout de même 23 000 pour 120 000 habitants ! 23 000 étudiants, c'est une force en soi. Nous avons donc proposé la création d'une maison des étudiants, de la jeunesse et des associations en plein centre-ville, ouverte jusqu'à 20 heures et conçue comme une sorte de «maison de quartier», où ils pourront se retrouver entre eux après les cours, pour s'échanger des informations, réfléchir ensemble, construire éventuellement des projets communs et le faire savoir. Les maisons de l'étudiant qui existent déjà sont bien souvent considérées comme des projets portés par une université. Là, nous assumons le fait que cela doit être la préoccupation de la ville, de la métropole. Il s'agira donc d'un lieu de décroisement, d'un lieu transverse en termes de formations, piloté par la ville et la métropole... Soit, d'un service public que la collectivité rend aux étudiants. Sur les 2 000 mètres carrés dont elle se constituera, nous en inaugurerons 700 à la mi-mai, avec un autre choix plutôt «disruptif» : ne pas l'appeler simplement Maison des étudiants, mais *Le*

Cap (avec l'idée d'un «cap» à franchir ensemble). Ainsi, entre *Le Cap* et la *wep app*, la collectivité agit vraiment en direction des étudiants messins, derrière une «marque» que nous avons créée en 2021 : *Metz l'étudiante*. Pourquoi ? Parce que les étudiants ont besoin d'un état d'esprit «communautaire». ■



Propos recueillis par François Perrin



GOUP D'POUCE LOGEMENT

**200 € pour bien s'installer chez soi
Pour les - de 25 ans**

Le CC S de la Ville de Metz accorde 200 € aux jeunes de moins de 25 ans qui s'installent à Metz en location ou en colocation.



**JOBS D'ÉTÉ, TEMPS PARTIELS À L'ANNÉE
CONTRATS EN ALTERNANCE...**

Trouve le job qui te convient !

Rencontres emploi étudiants !

LUNDI 15 AVRIL 2024

SALONS DE L'HÔTEL DE VILLE DE METZ

HORAIRES 14H00 - 18H00

DE 150 offres
+ DE 20 entreprises présentes



Afev : ce que les étudiants engagés peuvent apporter aux territoires

Cette année, dans le prolongement des réflexions amorcées lors du [séminaire du réseau des collectivités locales pour l'ESRI](#), organisé par l'[AVUF](#) et les associations du « bloc local » à Strasbourg – les 15 et 16 mai –, se tiendra la deuxième édition des [Rencontres expérience étudiante et territoires](#) (REET) de l'Afev, dans la même ville, le 16. Il y sera question des « étudiants engagés », envisagés comme des « accélérateurs de la transformation territoriale. »
Entretien avec Sandrine Martin, Directrice de l'Enseignement supérieur et de la Jeunesse à l'Afev.

Pourquoi avoir décidé d'organiser les REET dans la foulée du séminaire du « bloc local » ?

Depuis de nombreuses années, nous sommes régulièrement en partenariat avec l'AVUF. Or si, l'an dernier, nos REET portaient sur la reconnaissance de l'engagement (un sujet que l'on peut estimer, à tort ou à raison, plus éloigné des préoccupations des maires et collectivités locales), nous souhaitons cette année travailler sur la question du potentiel impact de l'engagement étudiant sur les différentes transformations territoriales – tant en matière éducative et citoyenne qu'au niveau urbain. Il nous est donc apparu pertinent, à nous comme à l'AVUF, d'imaginer une réelle cohérence entre nos deux « temps », afin que les deux événements puissent se nourrir l'un l'autre, que nous soyons en mesure de poursuivre et d'enrichir, ensemble, cette réflexion.

Pourquoi à Strasbourg ?

En premier lieu, bien sûr, parce c'est là que se tiendra l'événement du bloc local ! Mais aussi parce qu'à Strasbourg est implanté un gros pôle de l'Afev, très actif – comme l'association l'est au demeurant sur toute la région [région Grand-Est](#). Nous avons donc estimé, avec l'AVUF et le bloc local, qu'il serait malin de « faire d'une pierre de coup », et de proposer à tous ceux qui auront pris leur billet pour la capi-



Sandrine MARTIN, Directrice de l'Enseignement supérieur et de la Jeunesse à l'Afev.

talé alsacienne, réservé leur hébergement sur place pour un jour et demi de débats, de « pousser » une demi-journée de plus en participant aux REET.

Quels liens entre l'engagement étudiant et la transformation territoriale ?

Sur chaque territoire, aujourd'hui, existe une population d'étudiants engagés, qui n'est à nos yeux pas forcément valorisée, ni même perçue correctement – c'est-à-dire comme un réel levier – par les collectivités locales et les établissements d'enseignement supérieur. L'étudiant, localement, est encore plus souvent considéré comme une charge que comme une ressource, même si cette



CRÉATEUR DE LIENS SOLIDAIRES

perception est heureusement en train d'évoluer – notamment dans les « villes d'équilibre ». A nos yeux, les étudiants constituent déjà, en tant que tels, une vraie ressource pour un territoire, que ce soit en termes éducatifs, d'emploi ou encore, plus généralement, de vie locale. Et c'est encore plus vrai quand il s'agit d'étudiants engagés, désireux de s'engager de plus en plus.

Comment cela ?

Je considère aujourd'hui que les étudiants qui s'engagent, quelle que soit la forme de leur engagement, constituent une force tant au niveau éducatif (notamment via leurs actions visant à lutter contre les inégalités éducatives) que citoyen (la participation des étudiants sur les campus amène une réflexion différente) et même urbain. Par leurs pratiques, leurs réflexions, leurs préoccupations, leur façon d'avoir une vision de la ville très évolutive, ils peuvent provoquer des transformations sur les déplacements, la façon de gérer les déchets, d'habiter la ville, de concilier leurs temps avec celui des autres habitants ... Sur une ville comme La Rochelle, l'engagement des établissements d'enseignement supérieur et de leurs étudiants a été un catalyseur du développement des vélos en libre-service. A un moment donné, les étudiants ont un impact sur toutes les prises de décision locales, et bien souvent, des étudiants un peu engagés, qui ont envie de porter des

choses et participent de la réflexion du territoire, contribuent activement au développement local. Ce que l'on ne met pas assez en avant, selon moi. Et c'est d'autant plus dommage que certaines villes, disposant pourtant de volumes conséquents d'étudiants, ne s'appuient pas sur ce potentiel pour accélérer le rythme de leurs transitions.

Pourquoi perdre cet angle mort vis-à-vis de l'étudiant comme ressource ?

Sans doute parce qu'il n'existe pas, à l'heure actuelle, d'études d'impact satisfaisantes, quantitatives, concernant ce que peuvent apporter des étudiants engagés sur un territoire. On manque clairement de données. Conséquence immédiate, et funeste : les étudiants continuent à être plus perçus comme une contrainte que comme une ressource... On reste sur

des clichés, comme celui de «l'étudiant fêtarde», avec des analyses en termes de coûts, de difficultés d'accueil d'étudiants dans un plan de développement ou de logement. Pourquoi ne pas s'intéresser, plutôt, à ce qu'apporte le fait de pouvoir bénéficier de la présence d'étudiants dans un immeuble, dans un quartier ? Notre idée, tout au long de ces REET, sera de mettre en avant le travail d'associations, de structures qui, au-delà de la seule Afev, participent de cette réflexion : *Animafac* (autour du service civique, de la césure, à mes yeux sous-utilisés), *ANACEJ* (sur la dimension citoyenne), peut-être le *RESES* (sur la question environnementale), le cabinet lyonnais *Lumières de la ville* (sur la transformation urbaine)... Nous voulons vraiment faire un focus sur l'engagement étudiant comme vecteur de transformation, afin de favoriser cette prise en compte des étudiants dans les politiques publiques...

et de montrer à ces derniers qu'ils sont reconnus dans leur participation au développement du territoire qui les accueille. Parce qu'il n'y a pas de génération spontanée d'engagés : plus les collectivités locales seront favorables à ce genre d'expérimentations, plus elles reconnaîtront l'apport de l'engagement des étudiants, et plus elles pourront l'intégrer comme un levier de développement local. ■



Propos recueillis par François Perrin



Recherche-action pour une maintenance du **quotidien** dans les **résidences universitaires**

La maintenance c'est l'art de faire durer les choses. C'est une activité quotidienne et peu visible, contrairement à la réparation qui correspond à un moment précis et exceptionnel, suite à une panne ou un accident (Denis et Pontille, 2022). Cette synthèse présente l'article disponible sur la revue en ligne Les Cahiers de la Recherche Architecturale Urbaine et Paysagère qui restitue une partie des résultats de recherche obtenus par la chaire Mutation des vies étudiantes.

Dans le contexte actuel de crise environnementale, la maintenance est de plus en plus présentée comme une alternative à l'innovation et au progrès, généralement associés à la croissance et à la consommation. De nombreuses études sont menées dans des secteurs extrêmement variés (industrie automobile, électroménager, gestion des déchets, bâtiment, horlogerie...), témoignant du potentiel d'innovation des activités de réparation et de maintenance, jusqu'à en démontrer la portée politique. Ces enquêtes contribuent à remettre sur le devant de la scène un ensemble de pratiques peu visibles, encore trop souvent perçues comme peu productives et, de fait, déconsidérées, mais à travers lesquels nous faisons société.

Le terrain investigué ici est celui des résidences universitaires des Crous, comptant plus de 175 000 logements, avec des moyens humains et matériels limités, ils sont particulièrement confrontés à l'impératif de « faire durer les choses ». Les cités universitaires de plus de 2 500 logements recensent en moyenne 250 à 300 interventions de maintenance par mois (électricité, plomberie, électroménager, mobilier, nuisibles, ...). La durée de chaque intervention étant comprise entre 15 et 60

minutes, cela signifie que deux à trois agents techniques sont mobilisés pour ces actions de maintenance du quotidien à temps plein. Outre le fait d'enrichir les connaissances sur les systèmes techniques et le travail réalisé par les agents, ce cas d'étude constitue l'occasion d'interroger les formes de médiation technique qui pourraient replacer les activités d'entretien et de réparation du logement entre les mains de celles et ceux qui habitent. En ce sens, la maintenance est explorée comme un prisme d'analyse de savoirs, de pratiques, de négociations et de rapports de pouvoir entre les usagers.

Pour comprendre ce qui se joue dans les activités de maintenance, il est essentiel de savoir qui décide, qui maintient, qui utilise, selon quels modes d'organisation et quels cadres réglementaires dans une institution publique telle que le Crous, en soulignant ses limites tant du point de vue technique que social.

L'expérimentation conduite a consisté à la mise en place de designers régisseurs au sein des Crous. Ce nouveau métier interroge la place de la maintenance dans l'expérience de celles et ceux qui habitent les espaces. Com-

La chaire Mutation des vies étudiantes

*La chaire de recherche et de formation « Mutation des vies étudiantes » s'inscrit dans une démarche de recherche-action par le design, portée par l'Ensadlab de l'École des arts décoratifs et le Crous. Depuis 2019, elle accompagne le réseau des Crous dans l'expérimentation de nouvelles formes de résidences étudiantes désirables et abordables. L'équipe est composée de trois chercheuses : **Agathe Chiron** designeuse, titulaire de la chaire Mutation des vies étudiantes, **Chloé Perreau**, designeuse, assistante de recherche pour la chaire Mutation des vies étudiantes, et **Marion Serre**, architecte, docteure en architecture, urbanisme et aménagement de l'espace, cofondatrice de l'atelier d'architecture Tiers Lab. ■*

ment permettre aux résidents de bénéficier du savoir des agents techniques pour participer à une maintenance du quotidien ? Comment associer étroitement le soin porté aux choses et le soin porté aux usagers, dans le cadre de travail des agents et les lieux de vie des résidents ? Plus généralement,

dans tout projet porté par une institution publique, comment associer les logiques d'investissement à celles de fonctionnement pour que les usages participent à l'amélioration et au maintien du bâti plutôt qu'à son usure ?

La médiation technique apparaît comme une manière de replacer les activités d'entretien, de maintenance et de réparation du logement entre les mains de celles et ceux qui habitent. Elle amène à reconnaître et légitimer les capacités des résidents à habiter, tout leur offrant un cadre d'expression et la possibilité d'en acquérir de nouvelles. En ce sens, elle ouvre au droit à l'appropriation à travers l'arrangement, les espacements des choses, leur entretien et leur modification qui donne au logement sa tonalité affective propre.

À travers cette recherche, le soin des choses apparaît donc indissociable du soin des personnes. Les exemples mobilisés montrent bien qu'il ne s'agit pas seulement de maintenir et de réparer les choses, mais que ces activités prennent place dans un processus. L'absence de prise en compte de celles et ceux qui usent et maintiennent crée des décalages entre ce qui est projeté et ce qui est vécu. Il s'agit d'un

premier niveau d'action, consistant à replacer l'usage et la maintenance au cœur des processus de conception, de réalisation et de gestion des projets : un sujet qui est exploré depuis plus de quarante ans mais qui a encore et toujours besoin d'être documenté et instrumenté. Un deuxième niveau d'action concerne la médiation technique, qui apparaît comme une forme de soin porté conjointement aux choses et aux personnes. Elle peut être vue comme un véritable levier d'action pour changer de paradigme : ne plus considérer l'usage comme un facteur de détérioration mais lui reconnaître une valeur d'usage.

La chaire a été reconduite sur l'année 2023-2024 pour partager cette expérience de recherche-action à l'échelle nationale : chaque mois, l'équipe de recherche se déplace dans un Crous pour accompagner les agents et leurs équipes de direction dans la mise en place ou le renforcement de formes de médiation technique. Progressivement, les cuisines sont équipées de liquide vaisselle, de poubelles, de balais... Certaines équipes souhaitent préfigurer des régies en organisant des permanences techniques tenues par les agents. Le changement s'amorce doucement.

Ainsi, en révélant des processus déjà à l'œuvre tout en ouvrant le champ des possibles, cette recherche s'inscrit bien dans la continuité des enquêtes faisant apparaître la maintenance et la réparation comme une alternative à la culture du progrès et de la consommation. Donner les moyens matériels et sociaux de la maintenance aux usagers, c'est œuvrer à la préservation de choses qui nous entourent et à la transmission des savoir-faire le permettant. En ce sens, les résultats avancés dans cette recherche corroborent l'intuition d'un nouvel horizon possible, tant pour la production des espaces de vie que pour nos pratiques, davantage marquées par une éthique du soin transversale aux choses et aux personnes. ■



Contacts : chaire des mutations des vies étudiantes - <https://chaire-mutation.ensad.fr/>





*Twenty Campus,
adhérent de l'Aires*

TWENTY CAMPUS, des résidences **dans toute la France**

Suite de la présentation des adhérents de l'AIRE avec dans ce numéro Twenty Campus, acteur important du secteur de la résidence étudiante et ses 25 ans d'expériences pour offrir un logement à nos étudiants. Justine Delefosse, directrice de Twenty Campus répond à nos questions.

Pouvez-vous nous présenter Twenty campus en quelques mots ?

Twenty Campus est une filiale de l'entreprise de services immobiliers SERGIC. C'est un acteur historique du logement pour étudiants qui a plus de 20 ans d'expériences. Nous exploitons plus de 60 résidences réparties dans toute la France représentant environ 10 000 lots. Dès l'an prochain, nous ouvrons des résidences à l'international notamment au Maroc. Nous avons la volonté d'ouvrir 6 à 8 nouveaux sites par an représentant entre 1500 et 2000 logements pour répondre à la pénurie de logements pour étudiants.

Crise énergétique, crise climatique, crise immobilière comment les exploitants font ils face ?

L'inflation a profondément modifié le modèle économique des exploitants

notamment ceux qui pratiquent une redevance tout compris. Nous avons constaté une augmentation significative des charges de l'ordre de 10 à 15 % suivant la nature des dépenses (énergie, nettoyage, ...). Dans le même temps, l'indice de révision des loyers a progressé de 3.5 %. Cela se traduit par une pression forte à la hausse des tarifs alors même que les jeunes sont confrontés à la difficulté de payer leur loyer mais aussi bien d'autres dépenses de la vie courante. Ce sujet préoccupe toute la communauté étudiante.

Vous offrez le petit déjeuner ce qui est unique ! Pourquoi ?

Nous assurons la production effective des services para-hôtelières notamment le petit déjeuner inclus dans notre tarification par conviction. Pro-

mouvoir la santé par l'alimentation nous semble relever d'un engagement fort à l'égard d'une communauté étudiante qui se paupérise malheureusement dans le contexte économique que nous connaissons. Plus qu'un petit déjeuner, c'est aussi un moment de vie et de convivialité au sein de nos résidences pour faire que les lieux soient générateurs de liens.

Avez-vous été sollicité pour l'organisation des Jeux Olympiques ?

Concernant Paris 2024, nous avons répondu au sein d'un groupement à un appel d'offre de la métropole européenne de Lille. Nous souhaitons également mettre en avant la pratique sportive pour se sentir bien. Nous sommes engagés dans le sport féminin et dans l'handisport. Nous avons toujours eu l'ambition de développer

des résidences avec services permettant d'accueillir des étudiants sportifs de haut niveau pour leur permettre de coupler la pratique de leur discipline à une vie estudiantine bien remplie. C'est la mission que nous nous sommes données pour la phase héritage après les JO. Nous avons noué des liens riches et variés avec de nombreux clubs, associations sportives ou fédérations de toutes sortes, c'est pourquoi ce type de résidence ne devrait pas tarder à se développer sur le marché immobilier.

Quelles évolutions du monde étudiant percevez-vous ?

Le monde étudiant bouge énormément. Nous croyons sincèrement qu'une page se tourne et que cette génération sera porteuse de sens notamment pour protéger l'environnement, assurer l'inclusivité nécessaire à une vie en société apaisée. C'est tout un environnement de valeurs par exemple en ce qui concerne l'égalité des sexes, ... Les jeunes débordent d'envies riches

et variées et nous avons une envie forte de les accompagner dans ce lendemain ! ■



<https://www.twenty-campus.com/fr/>



Logement étudiant : le parlement wallon vote une grille indicative des loyers

par Agence Belga

Le parlement wallon réuni en séance plénière a approuvé, mercredi soir, un projet de décret insérant un article dans le texte relatif au bail d'habitation afin d'habiliter le gouvernement wallon à arrêter une grille indicative des loyers du logement étudiant.

Le texte a été adopté à la quasi-unanimité, seul le PTB s'étant abstenu. L'extrême gauche juge en effet cette grille indicative « totalement insuffisante » face aux difficultés rencontrées par les étudiants.

Concrètement, cette grille indicative servira de cadre de référence dans la relation entre le propriétaire-bailleur et le locataire étudiant. Elle permettra notamment d'objectiver le niveau des loyers, de

tempérer l'augmentation des nouveaux baux et de mieux circonscrire la typologie des logements étudiants en prenant en compte les loyers pratiqués sur ce segment particulier du parc locatif.

Les catégories de logement seront déterminées en fonction du type de bâtiment ou d'habitat, de l'époque de sa construction, de sa performance énergétique ou encore du niveau de partage des locaux sanitaires. Les loyers indicatifs tiendront

également compte de caractéristiques de confort ou d'équipement répondant aux standards minimaux d'un logement destiné aux étudiants. ■



<https://www.parlement-wallonie.be/>

La SMERRA aux côtés des établissements pour **accompagner leurs étudiants dans leurs projets internationaux**

Pour les étudiants, préparer un départ à l'international, dans le cadre d'un stage, d'études, d'une mission humanitaire ou d'un projet personnel, soulève beaucoup d'interrogations et peut vite devenir une source de stress. Bien souvent, la couverture santé et l'accès aux soins à l'étranger est un sujet complexe qu'il ne faut pourtant pas négliger pour partir en toute sérénité. Certains établissements ont décidé d'aller plus loin pour accompagner au mieux les étudiants ayant prévu un séjour à l'étranger. La mutuelle étudiante SMERRA les a entendus : elle a complété ses offres adaptées aux étudiants en mobilité internationale par la mise en place de dispositifs d'accompagnement pour les établissements et les collectivités.

Le dispositif de la SMERRA

Consciente des défis que rencontrent les établissements, la SMERRA a développé un dispositif pour les aider à informer leurs étudiants. Ce dispositif comprend des informations pratiques pour préparer le départ, des détails sur le système de santé à l'étranger, des conseils via

l'outil «diagnostic santé personnalisé» de la SMERRA, ainsi qu'une présentation des offres adaptées au budget et aux besoins des étudiants.

Différents formats d'intervention

Différents formats d'intervention sont proposés tout au long de l'année, sur l'ensemble du territoire, pour apporter des réponses aux besoins des établissements partenaires, que ce soit en utilisant les dispositifs existants ou en créant de nouveaux formats personnalisés à destination de leurs étudiants ou élèves.

Les risques potentiels

Lors d'un séjour à l'étranger, les étudiants (comme tous les voyageurs) sont exposés à de multiples risques selon leur situation : la maladie, les accidents du travail ou de la route, ou encore tout accident nécessitant une hospitalisation. Ils engendrent des frais imprévus (consultations médicales, achat de médicaments, analyses en laboratoire, radiographies, séjour hospitalier, ...) dont les montants peuvent



la protection sociale des étudiants

rapidement dépasser la centaine voire le millier d'euros.

Bien que la Sécurité sociale française rembourse partiellement certains de ces frais et que les détenteurs d'une Carte Européenne d'Assurance Maladie peuvent parfois éviter d'avancer les frais qui seront ensuite remboursés par elle, le reste à charge demeure souvent trop élevé dans un budget étudiant.

La souscription à une complémentaire santé est ainsi fortement recommandée pour combler le reste à charge de l'étudiant.

Qu'en est-il de la mobilité entrante ?

Environ 13% des étudiants en France sont internationaux. Certains établissements et collectivités ont identifié un

Exemple pour le prix moyen d'une consultation chez un **médecin généraliste aux USA : 150 €**

Remboursement
Sécurité Sociale
(CPAM)

70% de 25€
= 16.50€

Reste à votre charge :
115.50€

-1 € de participation forfaitaire

Remboursement
Pack Monde/Europe
(SMERRA)

100%
Des Frais réels

Reste à votre charge :
0€

Pas de franchise

besoin de les informer sur le système de santé français qui peut s'avérer complexe. Les équipes SMERRA interviennent donc aussi lors des temps d'accueil des étudiants internationaux pour fournir informations et conseils personnalisés en matière de protection sociale et couverture assurantielle. ■



Pour bénéficier de cet accompagnement, les établissements peuvent contacter leur interlocuteur dédié : stephane.pugeat@smerra.fr

Un bras cassé au Mexique avec des frais d'hospitalisation et de rééducation coûtera en moyenne **11 500 €**

- dont **326 €** seront pris en charge par la Sécurité sociale française

Consulter un médecin généraliste aux Etats-Unis coûtera **150 €** environ

- **16,50 €** seront remboursés par la Sécurité sociale

Chiffres clés 2024 de la mobilité étudiante

En 2022-2023, les étudiants étrangers étaient 412 087 à être inscrits dans l'enseignement supérieur français, en augmentation de 3% sur un an et de 17% sur cinq ans. 14% des étudiants de l'enseignement supérieur français sont étrangers



Les étudiants originaires du continent européen (UE et hors UE), d'Afrique subsaharienne et d'Afrique du Nord représentent les contingents les plus importants. Le nombre d'étudiants asiatiques en France se maintient, grâce notamment à l'augmentation du nombre d'étudiants indiens qui compense la diminution d'étudiants chinois en mobilité. Au niveau mondial, la France maintient sa 6e place parmi

les pays d'accueil de la mobilité étudiante.

Le Maroc, l'Algérie et la Chine demeurent les trois principaux pays d'origine des étudiants étrangers en France, et 21 des 25 premiers contingents d'étudiants étrangers augmentent en 2022-2023, avec une progression particulièrement forte du nombre d'étudiants italiens, espagnols, libanais, congolais et in-

diens. Le nombre d'étudiants ukrainiens accueillis a aussi doublé en un an (+111%), en lien avec la poursuite de la guerre.

Top 10 des pays d'origine des étudiants de nationalité étrangère en France (2022-2023) ■



<https://www.campusfrance.org/fr>

	Pays d'origine	2022-2023	Part du total (%)	Évolution 2021-2022	Évolution 2017-2022
1	Maroc	45 162	11%	-3%	+13%
2	Algérie	32 147	8%	+4%	+5%
3	Chine	25 605	6%	-7%	-15%
4	Italie	20 028	5%	+4%	+50%
5	Sénégal	15 251	4%	0%	+39%
6	Tunisie	14 291	4%	+5%	+11%
7	Espagne	11 594	3%	+3%	+48%
8	Liban	11 527	3%	+10%	+103%
9	Côte d'Ivoire	10 691	3%	0%	+32%
10	Cameroun	9 767	2%	+8%	+42%

Concours - Le Prix EKILIBRE 2024

Le cabinet Ekilibre lance la 4^{ème} édition du Prix Ekilibre, un concours gratuit visant à reconnaître et récompenser les étudiantes et étudiants en Master ou Doctorat qui souhaitent apporter une contribution en valorisant un travail fait dans le cadre des études sur les thématiques suivantes : la prévention des risques psychosociaux et la qualité de vie et les conditions de travail.



Description du Prix Ekilibre

Le Prix EKILIBRE s'adresse aux étudiantes et étudiants inscrits en Master (1 et 2) et en Doctorat, de toutes disciplines confondues. Les participants sont invités à soumettre des travaux réalisés au cours de l'année universitaire ou à créer des productions spécifiques axées sur la prévention des risques psychosociaux, (dont les violences sexistes et sexuelles au travail), ainsi que sur l'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail.

Conditions de Participation

Les travaux soumis doivent être en lien direct ou indirect avec les thématiques mentionnées. Les étudiantes et étudiants peuvent participer individuellement ou en binôme, en présentant sur la base d'un oral de dix minutes accompagné d'un livrable spécialement conçu pour le concours.

- Partie 1 : Une présentation du sujet, de la motivation à le traiter, de la problématique
- Partie 2 : Un développement des analyses permettant d'apporter des réponses à la problématique

posée

- Partie 3 : Une conclusion avec des préconisations concrètes à destination des entreprises
- Annexe : les références bibliographiques sources devant intégrer nécessairement des références scientifiques.

Les inscriptions sont ouvertes à tous les étudiants de France métropolitaine et d'Outre-mer âgés d'au moins 18 ans.

Modalités d'Inscription

L'inscription est gratuite et doit être effectuée avant le 30 juillet 2024, minuit, via le formulaire disponible sur le site web d'EKILIBRE.

Site internet : <https://ekilibre-conseil.com/fr/inscription-a-la-troisieme-edition-prix-ekilibre/>

Comité d'Experts et Jury Final

Un comité d'experts évaluera les travaux lors des auditions qualificatives, sélectionnant les dix finalistes qui se présenteront devant le jury final présidé par Jean-Christophe VILLETTE, Directeur général du cabinet EKILIBRE.

Dotation et Attribution du Prix

La dotation pour l'année 2024 est :

- 3 500 € (Trois-mille-cinq-cents euros) répartis entre les trois premiers lauréat(e)s de la catégorie Master et les trois premiers lauréat(e)s de la catégorie Doctorat soit :

- 1 000 € (Mille euros) pour le premier prix de Doctorat, 500 € (Cinq cents euros) pour le second prix de Doctorat, 250 € (Deux cent cinquante euros) pour le troisième prix de Doctorat ;
- 1 000 € (Mille euros) pour le premier prix de Master, 500 € (Cinq cents euros) pour le second prix de Master, 250 € (Deux cent cinquante euros) pour le troisième prix de Master.

Ainsi que des lots de participation pour tous les finalistes. De plus, les participants bénéficieront de retours d'experts, de mises en lumière professionnelles à travers les réseaux d'EKILIBRE et d'opportunités de rencontres professionnelles.

Remise des Prix

La remise des prix aura lieu à Paris en novembre 2025, avec la présence attendue de tous les participants. Des déplacements peuvent être organisés dans les universités ou écoles des lauréats et finalistes. ■



Contact : Agathe ALTOUNIAN
est votre contact privilégié
Tél : +33 (0)6 34 21 17 00

Email :

a.altounian@ekilibre-conseil.com

Les sciences sociales, au service d'une prise de décision **éclairée d'un point de vue social et culturel**

Nous publions une contribution du [Rapport d'étonnement](#) de la 2^{ème} Promo' [Social Demain](#), un dispositif créé en 2020, qui sélectionne chaque année 50 jeunes de moins de 35 ans ayant déjà réalisé, commencé à réaliser ou manifesté l'envie de réaliser... des actions ou des innovations en matière sociale. Le texte que nous publions a été rédigé par l'anthropologue Amélie Aubert-Plard qui promeut un dialogue renouvelé entre chercheurs en sciences sociales et organisations non académiques (dont les entreprises).



Tout le monde en convient : nous évoluons désormais dans un monde dit «VUCA», c'est-à-dire, dans sa traduction française, «*Volatile, incertain, complexe et ambigu*». Pour le dire plus clairement, tout va plus vite (nous compris !), ce qui nous pousse collectivement à penser solutions à court terme, cellules de crise, voire remèdes miracles pour tenter de se donner la sensation d'avoir encore prise sur un environnement instable, en perpétuelle reconfiguration.

Dans le même temps - et peut-être précisément pour cette raison -, il me semble que l'on mobilise assez peu des chercheurs - anthropologues, sociologues, ethnologues -, dont le métier est précisément... de contribuer à une meilleure compréhension de la vie en société ! Pourtant, les organisations non académiques (entreprises privées, collectivités territoriales, associations, ONG, etc.) n'auraient-elles n'auraient-elles pas tout à gagner, pour contribuer à bâtir un monde plus inclusif et plus durable, à davantage faire appel aux sciences sociales ?

des manières de le percevoir ; et en décortiquant la mise en œuvre des éventuelles solutions... pour ensuite expliciter les éventuels écarts entre intentions et effets produits.

Elles proposent également des grilles de lecture pour décrypter, le plus finement possible, les logiques identitaires et les modes de fonctionnement des collectifs, c'est-à-dire des groupes sociaux - clients, consommateurs, usagers, bénéficiaires, habitants, employés, étudiants... Les sciences sociales s'efforcent de saisir la spécificité d'un groupe donné, le socle sur lequel repose le sentiment d'appartenance de ses membres, leurs idéaux et représentations collectives, pratiques quotidiennes, habitudes et contraintes... ainsi que les relations que ce groupe entretient avec les autres groupes sociaux (convergences, divergences, éventuelles incompréhensions et tensions).

Quoi qu'on en dise, la société est complexe ! Pour dépasser les raccourcis et interprétations de bas étage - et donc, surtout, éviter de tourner en rond -, ne faudrait-il pas davantage prendre le temps d'appréhender, en finesse, cette complexité ? Même si cette incantation n'est pas trop dans l'air du temps, ni "vendeuse" en aucune façon,



Amélie AUBERT-PLARD, anthropologue, « chercheuse impliquée ». Après avoir travaillé 9 ans comme salariée du privé, elle a créé le cabinet [Filigrane - Sciences Sociales](#) en 2023.

Ne plus avoir peur de la complexité

En premier lieu, une évidence : les sciences sociales permettent de comprendre, en profondeur, les enjeux de société, et parmi ceux-ci même les plus contemporains. Transition écologique, "sobriété" si à la mode ces jours-ci, vieillissement de la population, problématiques liées à l'inclusion ou encore à la "Grande Démission", etc. Comment ? En explorant, pour chacun, leurs causes ; en contextualisant au regard des autres phénomènes de société ; en cartographiant les acteurs concernés ; en confrontant la diversité



elle assure déjà un premier pas vers des actions "impactantes".

"Réconcilier" deux mondes apparemment opposés

D'un côté, les chercheurs en sciences sociales, plutôt coutumiers d'une observation et d'une analyse sur un temps long ; de l'autre, les "opérationnels", quelle que soit la structure dans laquelle ils évoluent, confrontés au quotidien à des urgences apparemment indépassables, à une logique de résultats leur laissant peu le temps de lever la tête du guidon.

Dans un premier temps, il conviendra de faire imploser les clichés : non, les chercheurs ne sont pas que des professeurs Tournesol déconnectés des réalités (ce qui, au demeurant, serait un comble). Et non, pour ceux qui se confrontent quotidiennement au terrain, aux décisions stratégiques de leur association, collectivité ou entreprise, «prendre son temps» n'est pas forcément synonyme de «perdre son temps».

Ainsi, pour une telle structure, faire appel à un chercheur en sciences sociales ne devrait pas s'envisager comme s'autoriser "une cerise sur le gâteau, pour faire bien", comme "un petit truc en plus à condition de parvenir à dégoter un budget"... mais plutôt comme un incontournable pré-requis, la première étape fondamentale de tout projet dont on espère réellement qu'il verra le jour, *en toute connaissance de cause*.

La temporalité : un faux problème

Car si les chiffres sont éclairants, ils ne sont pas suffisants pour expliciter la complexité du réel ; si une étude "quali" peut décrire une réalité, elle est sous-exploitée si ses données ne font pas l'objet d'une analyse scrupuleuse. En outre, si espérer atteindre la compréhension profonde d'un phénomène en une semaine relève

de l'impossible gageure... un gros trimestre peut déjà suffire à obtenir de précieux résultats, si une méthodologie solide a été mobilisée. Il s'agit donc pour les opérationnels de ne pas espérer pouvoir aller plus vite que la musique, mais pour les chercheurs de ne pas exiger non plus un temps démesurément long pour aboutir à quoi que ce soit de consistant.

Plus concrètement, il s'agit de respecter les étapes et principes-clés d'une méthode de recherche scientifique que l'on pourrait qualifier de "classique" :

- Problématisation : s'assurer de la nature du problème et identifier les lacunes de connaissance ;
- Enquête : repartir de l'état de l'art (c'est-à-dire capitaliser sur le savoir déjà acquis), et selon les cas mener des études qualitatives sans jugement ni parti-pris grâce au partage du quotidien des individus (observation participante) ou à l'écoute de leurs témoignages (entretiens semi-directifs, individuels et/ou collectifs) ;
- Analyse : robuste et systémique, basée sur le croisement des données, et cherchant à conférer du sens à l'ensemble, dans une logique à la fois «macro» et «micro».

De plus, afin que le savoir généré ne reste pas abstrait et/ou enfermé dans un rapport rangé dans un placard, il me semble primordial de rajouter une quatrième et dernière étape, à savoir la traduction des résultats de la recherche en pistes d'amélioration et/ou recommandations stratégiques et opérationnelles.

Pour chacune de ces phases, il est nécessaire néanmoins de se fixer des deadlines précises et réalistes, tout en réservant un espace à la créativité et à la co-construction entre commanditaires et chercheurs.

Quel "retour sur investissement" pour les organisations ?

On peut en lister au moins quatre. Une telle démarche, en effet, leur permettra de :

- *Gagner en empathie* : en réalisant que si le groupe d'individus sur lequel souhaite agir l'organisation (soit leur «cible») ne se comporte pas comme attendu, il n'est sans doute animé ni par la bêtise ni par un simple esprit de contradiction. Non, souvent, d'autres logiques sont à l'œuvre (dont certaines, au demeurant, ne sont pas conscientes), qui permettent de mieux comprendre ces comportements ;
- *Se challenger* : en renforçant leur capacité à prendre du recul, à être davantage réflexif sur leurs propres biais, intentions et pratiques, et donc à penser différemment et perdre en condescendance (que celle-ci soit réelle ou ressentie) ;
- *Se positionner clairement*, et en toute connaissance de cause, sur leurs envies, leurs actions, voire la place qu'elles occupent dans la société, et le rôle social qu'elles jouent ou peuvent jouer.
- *Gagner en efficacité* : en priorisant leurs projets, en révisant, améliorant voire en réorientant totalement les solutions envisagées de prime abord pour que celles-ci viennent davantage répondre à un besoin et/ou diminuer le poids d'une contrainte - soit, dit autrement, pour qu'elles contribuent à apaiser le quotidien des individus du groupe-cible.

Ainsi, les sciences sociales ne visent pas à apporter du «plus» mais du «mieux» à leurs organisations, comme à leurs «cibles». En définitive, elles permettent aux organisations de prendre des décisions éclairées d'un point de vue social et culturel... et donc de devenir des acteurs plus engagés dans le sens d'un monde plus inclusif et plus durable.

Un nécessaire pas l'un vers l'autre

Si l'on souhaite réellement avancer ensemble, dans un environnement de

plus en plus heurté sinon conflictuel, il m'apparaît utile que certains groupes sociaux n'adoptent pas un regard au mieux indifférent, sinon méprisant ou misérabiliste (soit les deux facettes d'une même condescendance), à l'égard d'autres groupes.

Aux organisations non académiques, alors, de retrouver confiance en la science (plutôt qu'en les solutions à court-terme, et toutes faites, des cabinets de conseil par exemple...), de se défaire de leurs préjugés sur les chercheurs, de considérer plutôt ces derniers comme des partenaires-clés, notamment dans les premières phases de leurs projets. Pour ce faire, il s'agit de mieux leur faire connaître les sciences sociales, et de valoriser à leurs yeux les avantages concrets qu'ils pourraient en tirer.

Et aux chercheurs, parallèlement, d'accepter de travailler hors du monde académique. Il s'agit en effet d'abattre la barrière symbolique qui empêche sociologues et anthropologues d'assumer la traduction de leurs résultats de recherche et d'accompagner décideurs et opérationnels vers des actions plus avérées, d'un point de vue social et culturel. La société manque cruellement de chercheurs en sciences sociales, rigoureusement formés, aspirant à travailler avec des «commanditaires» publics (et plus encore, privés).

Sur ce dernier point, il faut d'une part réinterroger la formation des jeunes générations (notamment pour leur montrer l'éventail complet des voies professionnelles possibles, tout en continuant à défendre l'importance

du doctorat en tant que formation solide, par le biais de financements tels que la *CIFRE*) ; et d'autre part faire mieux reconnaître ces statuts hybrides de «chercheurs impliqués», qui défendent la mise en œuvre

d'une science sociale rigoureuse, à des fins sociétales. ■



www.socialdemain.fr

